

## - Le poids de la dette publique - (10pts)

La dette publique se distingue du déficit public : elle est la somme des déficits actuels et passés et représente donc un stock et non un flux. En France, la dette est gérée par la Direction Générale du Trésor et l'Agence France Trésor. Elle est égale à environ 97% du PIB en 2015, et est essentiellement négociable sur les marchés financiers dans un objectif de débudgétisation (la Banque centrale ne peut plus directement financer la dette nationale depuis 1973). Il est à noter que la Commission européenne a engagé une procédure de déficits excessifs (prévue par le Pacte de stabilité et de croissance de 1997) contre la France, qui ne respecte pas les critères de 3% du PIB de déficit public et de 60% du PIB de dette publique. Pour les économistes libéraux, la dette publique est dangereuse et doit absolument être contenue, car le risque d'effet boule de neige existe (augmentation des taux d'intérêt qui augmente la charge de la dette) : c'est ce qui s'est passé avec les crises de dettes publiques dans l'UE en 2010 et 2011. Pour les keynésiens, la dette permet de mener une politique de relance et sert d'amortisseur social en cas de crise (augmentation des dépenses publiques). Le poids de la dette publique est cependant à relativiser en France : malgré la perte du triple A par les agences de notations, la dette française apparaît soutenable. En effet, sur les marchés de capitaux, les taux d'intérêt sont actuellement très bas pour les obligations à court terme, ce qui illustre la confiance des marchés (dette refuge).